



SE-UNSA de la Marne

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie-Dasen de la Marne

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

L'épisode neigeux que nous connaissons ce mercredi 7 février dans notre département rend difficile et dangereuse voire impossible la circulation, pour les enseignants, comme pour tous les citoyens.

Les autorités locales ont reconnu ces risques en annulant les transports scolaires (arrêté préfectoral N° 034) ainsi que les transports routiers interurbains.

Nous pouvons témoigner que nos collègues ont à cœur le service public et font tout pour rejoindre leur lieu d'exercice.

Malheureusement, ils ne le peuvent pas toujours.

Nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'académie de bien vouloir faire preuve de bienveillance pour nos collègues qui seraient dans cette situation. Bien évidemment, ils devront demander une régularisation avec une autorisation d'absence, que nous souhaitons leur voir acceptée **avec** traitement.

Cette demande vaut pour les déplacements domicile - travail comme pour les déplacements dans le cadre professionnel, il ne serait pas acceptable de mettre en danger les personnels.

Aujourd'hui, ont également lieu un ensemble d'animations pédagogiques dites de circonscription et cela peut obliger des collègues à effectuer des déplacements à la mi-journée pour rejoindre des lieux de formation éloignés. Une adaptation et un repositionnement sur d'autres formations doit pouvoir se faire.

Pour le SE-UNSA, aucun service non fait ne doit être appliqué aux agents qui n'auraient pu se déplacer pour cause d'intempéries comme cela se produit ce jour.

Ce sont vraiment des circonstances exceptionnelles, d'ailleurs la dernière fois que nous étions intervenus en ce sens, c'était le 7 décembre 2012.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Aline GEERAERTS
Secrétaire départementale Marne
du syndicat des enseignants UNSA
06 14 25 31 19 51@se-unsa.org